

# ASSEMBLÉE NATIONALE

20 février 2026

---

PROJET DE LOI RELATIF À LA LUTTE CONTRE LES FRAUDES SOCIALES ET FISCALES  
- (N° 2250)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 774

## AMENDEMENT

présenté par  
M. Hetzel

-----

### ARTICLE 22 BIS A

À l'alinéa 5, substituer aux mots :

« leur rencontre »,

les mots

« l'encontre du dirigeant mentionné au deuxième alinéa ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision